F I C H E D E D O N N É E S D E S É C U R I T É

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

---

finito Spray fourmis

---

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit 308_680464.000

Synonymes CPID 212253

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange [PT 18-02] Insecticides contre les arthropodes: Produits utilisés par les non professionnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise

Balthasar + Co. AG / Mislin + Balthasar AG
Lavendelweg 2
CH-6281 Hochdorf

Telephon +41 41 914 05 05 [8-17h] / Telefax +41 41 914 05 06

chemikalien@balthasar.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence 0800 80 55 50 [8-17h]
STIZ (Tox-Zentrum) CH-Zürich : 145 / +41 44 251 51 51 [24h/7]

Date d'émission 21.04.2016

Version 2.0

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Effets narcotiques, Catégorie 3, H336
Aérosols, Catégorie 1, H222 H229
Danger pour le milieu aquatique, Aigu, Catégorie 1, H400
Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1, H410

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222: Aérosol extrêmement inflammable.
H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102: Tenir hors de portée des enfants.
P210b: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P251: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.
P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Informations supplémentaires

Contient permethrin (ISO); m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate. Peut déclencher une réaction allergique.
Couvrir ou retirer les aliments, les fourrages, les cages et les aquariums avant l'emploi.
Contient Permethrin. Toxique pour les chats.

Identificateur de produit

propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol, No.-CAS 67-63-0, No.-CE 200-661-7
Piperonylbutoxid, No.-CAS 51-03-6, No.-CE 200-076-7
permethrin (ISO); m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate, No.-CAS 52645-53-1, No.-CE 258-067-9
Tétramethrine, No.-CAS 7696-12-0, No.-CE 231-711-6

Propane, No.-CAS 74-98-6, No.-CE 200-827-9
Butane, No.-CAS 106-97-8, No.-CE 203-448-7

2.3. Autres dangers Pas d'information disponible.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique Insecticide.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol	30% - 50%	Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H336, Flam. Liq. 2 H225	No.-CAS: 67-63-0 No.-CE: 200-661-7 No.-Index: 603-117-00-0
Piperonylbutoxid	1% - 2.5%	Aquatic Chronic 1 H410	No.-CAS: 51-03-6 No.-CE: 200-076-7
permethrin (ISO); m-phenoxybenzyl 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	0.1% - 1%	Acute Tox. 4 H332, Acute Tox. 4 H302, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410 Facteur M 1000	No.-CAS: 52645-53-1 No.-CE: 258-067-9 No.-Index: 613-058-00-2
Tétramethrine	0.1% - 1%	Aquatic Chronic 1 H410 Facteur M 100	No.-CAS: 7696-12-0 No.-CE: 231-711-6
Propane	15% - 25%	Flam. Gas 1 H220, Press. Gas H280	No.-CAS: 74-98-6 No.-CE: 200-827-9 No.-Index: 601-003-00-5
Butane	15% - 25%	Flam. Gas 1 H220, Press. Gas H280	No.-CAS: 106-97-8 No.-CE: 203-448-7 No.-Index: 601-004-00-0

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Amener la victime à l'air libre.

Contact avec la peau Laver à l'eau et au savon par précaution.

Contact avec les yeux Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Aucun(e) à notre connaissance.
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser un produit chimique sec, du CO2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun(e).
5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Méthodes particulières d'intervention	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes	Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.
Conseils pour les secouristes	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Pas d'information disponible.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas pulvériser/vaporiser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle	Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Protection individuelle	
Protection respiratoire	Ne pas inhaler l'aérosol. En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Protection des mains	Gants en latex. Gants de protection conformes à EN 374. Temps de percée: > 1 h.
Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues.
Risques thermiques	Pas de précautions spéciales.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Aérosol.
Couleur	Incolore.
Odeur	De solvant.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.

pH:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle de fusion:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair:	< 23°C et point d'ébullition <= 35°C
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Limites d'explosivité:	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Densité relative:	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité:	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.
Dangers rélatifs à la combustion et à l'explosion:	non dangéreux(se)
Propriétés comburantes	Aucun(e)

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Pas d'information disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.
10.4. Conditions à éviter	Chauffé en présence d'air. Risque d'éclatement.
10.5. Matières incompatibles	Incompatible avec des agents oxydants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Corrosion/irritation cutanée	Donnée non disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Donnée non disponible.

Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Donnée non disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Donnée non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. **Tétramethrine (CAS 7696-12-0)** CL50/96h/truite arc-en-ciel = 0.0064 mg/l.
12.2. Persistance et dégradabilité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Code d'élimination de déchet 16 05 05 .

Emballages contaminés	Les emballages vides doivent être mis à la disposition d' une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID	UN 1950. Nom d'expédition des Nations unies: AÉROSOLS inflammables. Classe 2. Etiquettes ADR/RID 2.1+ENV. Dangereux pour l'environnement: Oui Code de classement 5F. Quantité limitée 1 L. Quantité exceptée E0. Code de restriction en tunnels D
IMDG	UN 1950. Nom d'expédition des Nations unies: AEROSOLS, flammable. Classe 2. Etiquettes IMDG 2.1+ENV. Quantité limitée 1 L. Quantité exceptée E0. No EMS F-D, S-U. Polluant marin: Oui.
IATA	UN 1950. Nom d'expédition des Nations unies: Aerosols, flammable. Classe 2. Etiquettes IATA 2.1+ENV. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203 (75 kg). Instruction d'emballage (LQ): Y203 (30 kg G). Instructions de conditionnement (avion cargo): 203 (150 kg).
Navigation fluviale ADN	UN 1950. Nom d'expédition des Nations unies: AÉROSOLS inflammables. Classe 2. Etiquettes ADN 2.1+ENV. Code de classement 5F. Quantité limitée 1 L. Quantité exceptée E0.
Autres Informations	Aucun(e).

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Ce produit est classé conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP). Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. VOC (CH) = 96%
Produit biocide	CHZB0356 Substance(s) active: 1 mg/g Tetraméthrine. 2 mg/g Perméthrine. 12 mg/g Piperonylbutoxid.
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	Aucun(e).
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H220: Gaz extrêmement inflammable. H222 H229 H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H302: Nocif en cas d'ingestion. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H332: Nocif par inhalation. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.